



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 décembre 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 décembre 2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 28 décembre 2007

**Parking Tartifume - enfouissement des réseaux - Convention entre
la Ville de Niort et EDF GAZ de France**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc
DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Rodolphe CHALLET - M. Paul SAMOYAU -
M. Amaury BREUILLE - M. Robert PLANTECOTE - M. Jacques LAMARQUE - M.
Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme Jeanine BIMES - Mme Nicole
GRAVAT - Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Nathalie BEGUIER - Mme
Annie COUTUREAU - Mme Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie
COLAS - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle
GANDILLON - M. Michel PAILLEY - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith
BERNARD - Mme Catherine REYSSAT - M. Joël RENOUX - M. Alain GARCIA - M.
Franck GIRAUD - M. Dominique GUIBERT - M. Marc THEBAULT - M. Jean-Louis
EPPLIN - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Claudie
LAROCHE -

Secrétaire de séance : Guillaume JUIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Stéphane TRONEL donne pouvoir à Jean-Louis EPPLIN
- Catherine DEGUERCY donne pouvoir à Danièle GANDILLON
- Françoise HALAT donne pouvoir à Joël RENOUX
- Christabelle CHOLLET donne pouvoir à Marc THEBAULT

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM - Mme Michelle LE FRIANT -

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 décembre 2007

DELIBERATION D20070580

VOIRIE CIRCULATION ROUTIERE

**Parking Tartifume - enfouissement des réseaux - Convention
entre la Ville de Niort et EDF GAZ de France**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre de l'opération d'aménagement du parking Tartifume, il est envisagé de procéder à l'enfouissement des réseaux.

L'ensemble des travaux du réseau électrique sera réalisé par EDF Gaz de France hormis la fourniture, la mise en place et le raccordement au réseau des appareils d'éclairage public. Le coût de l'intervention d'EDF Gaz de France s'élève à 4 006,67 € HT, soit 4 791,98 € TTC contractualisé par devis ci-annexé.

La dépense sera imputée au chapitre 23 – Fonction 8224 – Article 2315.

L'intervention d'EDF prévoit par ailleurs la signature d'une convention de servitude de type CS.85 pour la pose du câble BT sur le domaine privé communal.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver les travaux du réseau électrique pour l'aménagement du parking Tartifume pour un montant de 4 791,98 € TTC
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention ci-annexée.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	5

Le Maire de Niort

Signé

Alain BAUDIN